

Roudis national

Fiche Produit

Manuel
Utilisateur

Table des Matières

1. LE PRODUIT	3
2. L'OFFRE	3
3. LE PRINCIPE	3
4. LES FICHIERS	4
4.1. ARTICLE LOGIQUE « PREFIXE »	5
4.2. ARTICLE LOGIQUE « LOCALITE »	5
4.3. ARTICLE LOGIQUE « VOIE »	6
5. LES DONNEES DE ROUDIS NATIONAL	7
6. PRODUITS COMPLEMENTAIRES	10
6.1. GAMME VALIDATION ADRESSE	10
6.2. GAMME ROUTAGE PRESSE	10
7. CONTACTS	11

1. LE PRODUIT

ROUDIS National contient les indicatifs de distribution (tournées de facteur) des communes de France. Ces informations sont extraites du référentiel de Production de La Poste. Ce référentiel fait l'objet d'une mise à jour continue.

ROUDIS National contient 1,7 million d'enregistrements pour les communes desservies par l'organisation postale.

2. L'OFFRE

ROUDIS National est proposé à la norme 38 selon les règles de normalisation décrites dans la norme **NF Z10-011** et à la et à l'ancienne norme 32 caractères.

ROUDIS National est produit tous les mois et il est disponible en début de mois en version complète et mise à jour.

3. LE PRINCIPE

ROUDIS National permet l'affectation de l'indicatif de distribution selon les modalités définies dans les contrats Presse. Les principaux cas d'affectation de cet indicatif sont :

- Adresse dans commune distribuée par un seul facteur
- Indicatif du Code Postal et libellé acheminement de la commune (Ligne 6)
- Adresse avec unicité du "type de voie + dernier mot de la voie" dans la commune
- Indicatif du Type de voie et dernier mot de la voie (Ligne 4)
- Adresse avec non unicité du "type de voie + dernier mot de la voie" dans la commune
- Indicatif du Libellé de la voie (Ligne 4)
- Adresse avec voie découpée en plusieurs quartiers lettre (tournées de facteur)
- Indicatif de la portion de voie délimitée par ses bornes (Ligne 4)
- Indicatif du Libellé de la ligne 5 (ancienne commune) qui dans le cas des voies homonymes, permet ainsi de trouver le bon QL (Quartier Lettre).

Les mises à jour concernent :

- soit une réorganisation partielle ou totale de la distribution, se traduisant par un nouveau découpage des secteurs et quartiers de desserte.
- soit une opération de rénovation urbaine ou d'extension à la périphérie des villes ayant pour effet la disparition ou la création de voies.

4. LES FICHIERS

Chaque fichier a les caractéristiques suivantes :

- volume d'environ 180 Mo
- enregistrements de taille fixe, de longueur 137 caractères à la norme 32 ou 148 caractères à la norme 38 (hors caractères de fin de ligne et de fin de fichier).

Chaque fichier contient 3 types d'enregistrement :

- l'article logique «préfixe» (entête du fichier)
- l'article logique «localité» (commune et lieux-dits)
- l'article logique «voie»

Critères de tri

- Article «localité» : code INSEE de la localité, indicateur de bureau
- Article «voie» : code INSEE de la localité, matricule ROUDIS National, indicateur de coupure

Légende

- Taille AN : fichier Ancienne Norme 32
- Taille NN : fichier Nouvelle Norme 38
- Zone avec * renseignée dans les fichiers de mises à jour

4.1. ARTICLE LOGIQUE « PREFIXE »

Zone	Description	Taille AN	Taille NN	Valeur
1	Filler	5	5	00000
2	Date de création	10	10	JJ-MM-AAAA
3	Libellé fichier	34	34	
4	Numéro de version	4	4	AAMM
5	Filler	84	95	

4.2. ARTICLE LOGIQUE « LOCALITE »

Zone	Description	Taille AN	Taille NN	Valeur
1	Code INSEE commune	5	5	
2	Filler	5	5	00000
3	Indicateur de bureau distributeur	2	2	00, 01, 02 ...
4	Filler	26	26	
5	Libellé acheminement	26	32	
6	Filler	1	0	
7	Indicateur de tri mécanisé	1	1	T ou espace
8	Filler	19	19	
9	Code postal	5	5	
10	Filler	4	4	
11	Indicatif de distribution Commune	4	4	
12*	Code mise à jour	1	1	I/A/R
13	Filler	38	43	

4.3. ARTICLE LOGIQUE « VOIE »

Zone	Description	Taille AN	Taille NN	Valeur
1	Code INSEE commune	5	5	
2	Matricule ROUDIS National	5	5	
3	Indicateur de coupure	2	2	
4	Filler	1	1	
5	Dernier élément de la voie	20	20	
6	Type de voie abrégé	4	4	
7	Indicateur de standardisation	1	1	* si std
8	Libellé de la voie	27	32	Type ou voie
9	Borne impaire inférieure + extension	4	4	
10	Filler	1	1	
11	Borne impaire supérieure + extension	4	4	
12	Filler	1	1	
13	Borne paire inférieure + extension	4	4	
14	Filler	1	1	
15	Borne paire supérieure + extension	4	4	
16	Filler	1	1	
17	Code postal	5	5	
18	Indicatif de distribution	4	4	
19	Typage AB	1	1	
20	Filler	3	3	
21*	Code de mise à jour	1	1	I,A,R
22	Identifiant Zone Adresse	6	6	En provenance d'HEXAPOSTE
23	Libellé Ancienne Commune	32	38	En provenance d'HEXAPOSTE

5. LES DONNEES DE ROUDIS NATIONAL

CODE INSEE DE LA COMMUNE (5 caractères alphanumériques) :

Il s'agit du numéro attribué par l'INSEE.

Exemples :

- le numéro de code INSEE de TOULOUSE est 31555
- le numéro de code INSEE de CORTE est 2B096
- le numéro de code INSEE du 1er arrondissement de PARIS est 75101

INDICATEUR DE BUREAU DISTRIBUTEUR (2 caractères alphanumériques) :

Il s'agit d'un compteur pour chacun des bureaux distributeurs de la commune.

LIBELLE ACHEMINEMENT (26 ou 32 caractères alphanumériques) :

Il s'agit du libellé acheminement de la localité (commune ou lieu-dit) standardisé à 32 caractères, à l'exception des mots « SAINT » et « SAINTE » abrégés systématiquement en « ST » et « STE ».

INDICATEUR DE TRI MECANISE (1 caractère alphanumérique) :

Cette zone permet de préciser si la commune est en tri mécanisé (TDM).

- (espace) = commune non TDM
- T = commune TDM

CODE POSTAL (5 caractères numériques) :

Cette zone contient le numéro de code postal correspondant au libellé acheminement de la localité concernée.

Le code postal identifie une ou plusieurs localités.

INDICATIF DE DISTRIBUTION COMMUNE (4 caractères numériques) :

Cette zone contient le secteur et le quartier pour les communes dont la distribution est assurée par un seul facteur. Dans ce cas, les voies de la commune ne sont pas transmises dans l'article "voie".

MATRICULE ROUDIS National (5 caractères numériques) :

Ce compteur identifie de manière unique la voie dans la commune. Il est invariant.

INDICATEUR DE COUPURE (2 caractères numériques) :

Cette zone précise la nature de la voie au point de vue de sa distribution. Il correspond aux deux cas suivants :

- voie distribuée par un seul facteur
- 01 à 99 voie découpée en plusieurs quartiers lettres. Dans ce cas, les bornes sont renseignées pour déterminer le quartier lettre de la portion de voie.

DERNIER ELEMENT DE LA VOIE (20 caractères alphanumériques) :

Il s'agit de la dernière suite de caractères alphanumériques présents dans le libellé de la voie.

TYPE DE VOIE ABREGE (4 caractères alphanumériques) :

Le type de voie est le premier mot ou groupe de mots du libellé de la voie. Il peut être simple (RUE) ou composé (GRAND RUE).

- les abréviations sont celles retenues par la norme NF Z 10-011..

INDICATEUR DE STANDARDISATION (1 caractère numérique) :

Il permet d'indiquer si la voie a été abrégée. Un libellé abrégé est un libellé ramené au nombre de caractères disponibles pour écrire ce libellé sur la ligne de l'adresse (soit 38 caractères).

- 1 = le libellé est abrégé, c'est-à-dire que le libellé de la voie in extenso dépasse les 38 caractères autorisés et qu'il a été abrégé.
- 0 = le libellé est inférieur ou égal à 32 caractères et ne nécessite pas d'abréviations.

LIBELLE DE VOIE (27 ou 32 caractères alphanumériques) :

Ce champ n'est renseigné avec le libellé complet de la voie que lorsque le type de voie et le dernier élément de la voie ne sont pas uniques dans la localité. On trouve alors :

- le type de la voie (rue, impasse, etc...)
- le nom de la voie.

Sinon, le champ contient uniquement le type de voie in extenso.

BORNE IMPAIRE INFERIEURE (4 caractères alphanumériques) :

Figure dans cette zone les indications des bornes impaires inférieures des portions de voies ayant un indicateur de coupure différent de "00" (voies coupées).

L'extension du numéro peut être :

- soit l'abréviation de Bis, Ter, Quater, Quinquies (B, T, Q, C) ;
- soit une lettre A, B, C, D,...lorsque ce caractère complète le numéro de voirie.

Aucun blanc ne sépare la partie numérique et la partie alphabétique du numéro de la voie (125B et non 125 B).

BORNE IMPAIRE SUPERIEURE (4 caractères alphanumériques) :

Figure dans cette zone le numéro impair supérieur de la portion de voie coupée.

BORNE PAIRE INFERIEURE (4 caractères alphanumériques) :

Figure dans cette zone le numéro pair inférieur de la portion de voie coupée.

BORNE PAIRE SUPERIEURE (4 caractères alphanumériques) :

Figure dans cette zone le numéro pair supérieur de la portion de voie coupée.

INDICATIF DE DISTRIBUTION (4 caractères numériques) :

Cette zone mentionne l'indicatif distribution (quartier lettre du facteur) qui comporte 4 caractères numériques, les deux premiers éléments identifiant le secteur ou le groupe, les deux derniers le quartier de distribution.

TYPAGE AB (1 caractère alphanumérique) :

Caractéristique complémentaire de distribution (A ou B)

CODE DE MISE A JOUR (1 caractère alphanumérique) :

- s'il s'agit d'une insertion d'un enregistrement, le code sera I.
- s'il s'agit d'un remplacement d'un enregistrement, le code sera R.
- s'il s'agit d'une annulation d'un enregistrement, le code sera A.

Clé de mise à jour

- Article «localité» : code INSEE de la commune, indicateur bureau
- Article «voie» : code INSEE de la localité, matricule ROUDIS National, indicateur coupure

IDENTIFIANT ZONE ADRESSE (6 caractères numériques) :

Identifiant unique et invariable qui codifie la ligne 5 + CP + ligne 6.

LIBELLE ANCIENNE COMMUNE (32 ou 38 caractères):

Pour les codes postaux ménages, il s'agit du libellé attendu en ligne 5 qui est généralement le libellé de l'ancienne commune (fréquent dans le cas de regroupement de communes).

Concrètement, si la commune n'est pas commune siège de la nouvelle commune et si son nom n'est pas repris dans le libellé de la Ligne 6 (nom de la nouvelle commune), le nom de l'ancienne commune est précisé dans la ligne 5.

6. PRODUITS COMPLEMENTAIRES

6.1. GAMME VALIDATION ADRESSE

HEXAPOSTE : référentiel des codes postaux et Cedex de France

HEXAVIA : référentiel des voies de France

HEXACLE : référentiel des numéros dans les voies

HEXALIGNE3 : référentiel des compléments d'adresse

CEDEXA : référentiel des adresses CEDEX des entreprises

HEXACLE GEOLOCALISE : référentiel des adresses géocodées

6.2. GAMME ROUTAGE PRESSE

ROUDIS National : indicatifs de distribution pour le routage de la Presse

ROUTAGE Presse : centralisateurs pour le routage de la Presse

ROUTAGE International : bureaux d'échange pour le routage international de la Presse

7. CONTACTS

AMABIS

31 AVENUE DU GENERAL LECLERC
92342 BOURG LA REINE CEDEX

Direction commerciale :

Tél : 01 45 36 45 00

e-mail : amabis@amabis.com

Internet : www.amabis.com

SAV : UA SET (SNA) Libourne

Tél : 05 57 55 29 30

Mail : serviceclients.sna@laposte.fr

Normalisation : AFNOR

Tél : 01 41 62 76 44

Site : www.afnor.fr